

OTTAWA, le 1 octobre 2010 – L'honorable Rob Nicholson, C.P., c.r., député de Niagara Falls, ministre de la Justice et procureur général du Canada a annoncé les nominations suivantes :

L'honorable André F.J. Scott, président du Tribunal canadien du commerce extérieur, est nommé juge à la Cour fédérale. Il remplace monsieur le juge R. Mainville, qui a été nommé juge à la Cour d'appel fédérale le 18 juin 2010.

Monsieur le juge Scott a obtenu un baccalauréat ès arts (B.A.) en 1972, un baccalauréat en droit civil (LL.L.) en 1975 et une maîtrise en droit (L.L.M.) en 1980 à l'Université d'Ottawa. Il a été reçu au Barreau du Québec en 1976.

Le juge Scott a été nommé président du Tribunal canadien du commerce extérieur en février 2008. Avant cela, il a exercé les fonctions de vice-président aux affaires corporatives, avocat général et secrétaire des services juridiques au sein de Polycor Inc. (1999-2010). Il a été vice-président des services juridiques et registraire de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (1995-1999); secrétaire adjoint du Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes pour la province de Québec (1993-1995); chef de cabinet du ministre de la Défense nationale, ministre des Communications et ministre de la Consommation et du commerce (1989-1993); conseiller spécial du ministre de l'Énergie, des mines et ressources (1987-1989); conseiller juridique et secrétaire général auprès d'Énergie atomique du Canada (1980-1986) ainsi qu'au sein du cabinet Taché et Pharand (1976-1980). Il se spécialise dans les domaines du droit des sociétés, du droit des affaires et des acquisitions internationales.

Monsieur le juge Scott a été secrétaire du Barreau du Québec. Il a été instructeur et conférencier invité dans le cadre de diverses conférences.

L'honorable Donald J. Rennie, sous-procureur général adjoint au ministère de la Justice du Canada, à Ottawa, est nommé juge à la Cour fédérale, en remplacement de madame la juge E.R. Dawson, qui a été nommée à la Cour d'appel fédérale le 8 décembre 2009.

Monsieur le juge Rennie a obtenu un baccalauréat ès arts (B.A.) à l'Université de Guelph en 1975 et un baccalauréat en droit (LL.B.) à l'Université de Dalhousie en 1978. Il a été reçu au Barreau de l'Ontario en 1981, au Barreau du Yukon en 1982 et au Barreau de l'Alberta en 1985.

Le juge Rennie a été sous-procureur général adjoint (Contentieux) au ministère de la Justice du Canada (2006-2010), avocat-conseil principal (2000-2006), avocat général (1993-2000), avocat-conseil (1987-1993) et avocat – Contentieux des affaires civiles (1981-1987). Il a été stagiaire en droit à la Cour d'appel de l'Ontario (1980-1981) et à la Cour suprême du territoire du Yukon (1978). Ses principaux domaines de pratique sont la *Charte canadienne des droits et libertés*, le droit public et constitutionnel, la responsabilité délictuelle et le droit commercial.

Le juge Rennie a été président du Comité national du contentieux et coprésident du Comité de la Cour suprême du Canada. Il a également été membre et membre du conseil d'administration de l'Advocates' Society. Il est le coauteur du *Recueil de pratique de la Cour fédérale* depuis 1988 et de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État* annotée de 1995. Il a été panéliste à plusieurs conférences juridiques et il est l'auteur de nombreux articles.

Ces nominations prennent effet immédiatement.

http://www.justice.gc.ca/fra/nouv-news/nj-ja/2010/doc_32549.html

Andrew Baumberg
Media Contact/Liaison avec les médias
Federal Court/Cour fédérale
Tel./Tél. : (613)947-3177